

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 081-200066124-20251013-197_2025-DE

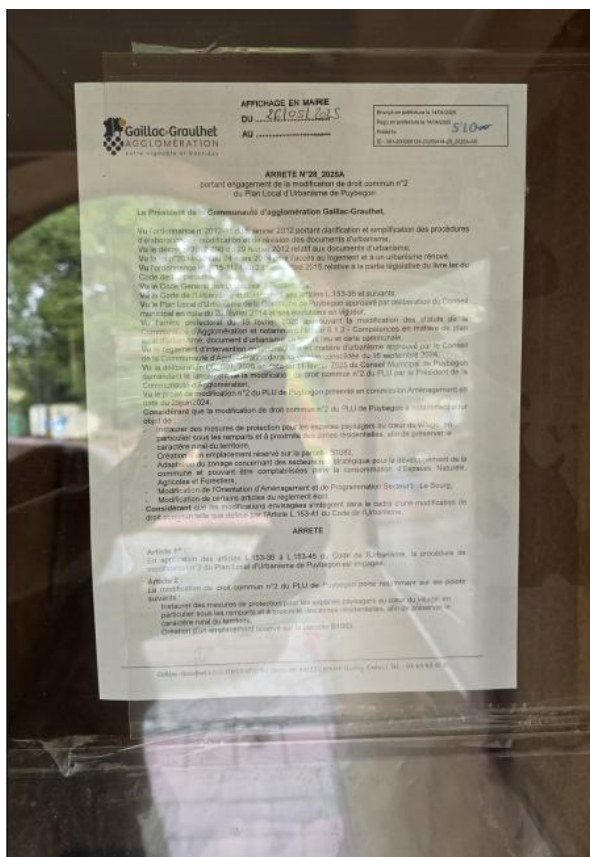


BILAN DE CONCERTATION



BILAN DE CONCERTATION

Durant la phase de réalisation de la modification de droit commun du PLU de Puybegon, la commune de Puybegon et la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet ont mis à disposition de la population un registre de concertation dans leurs locaux. La délibération de la commune ainsi que l'arrêté de la CAGG ont été affichés en mairie et au siège de la communauté d'agglomération.



Mairie de Puybegon

Une information a été publiée sur le site internet de la mairie (cf. extrait ci-dessous).



Site internet de Puybegon

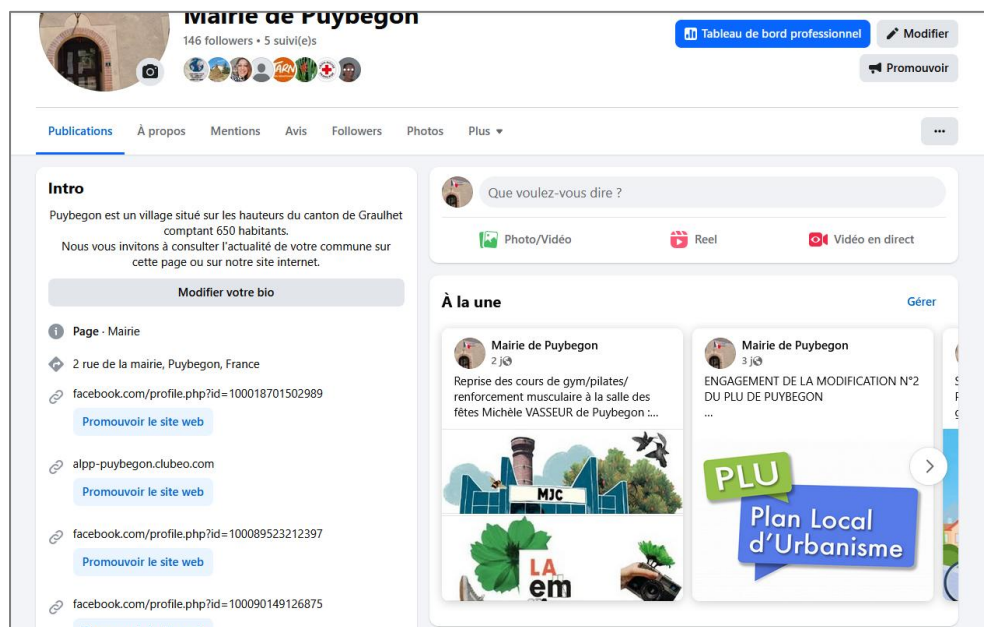
MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU PLU DE PUYBEGON

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 21/10/2025

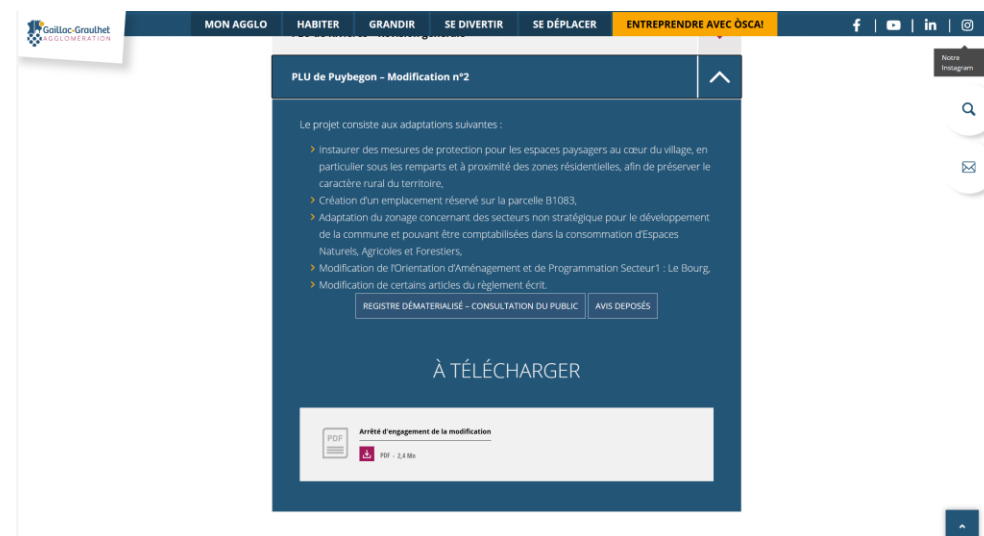
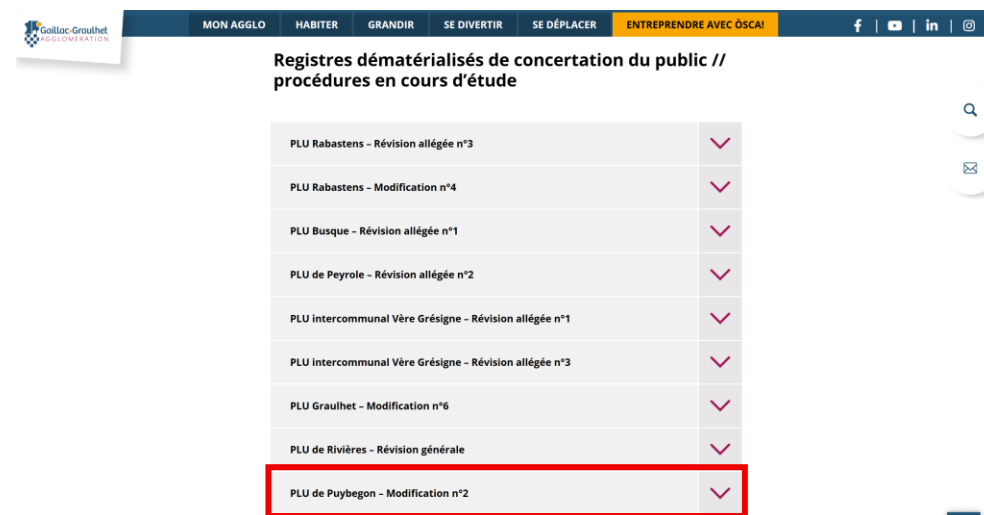
ID : 081-200066124-20251013-197_2025-DE



Page Facebook de Puybegon

Durant cette phase de concertation, deux habitants se sont présentés en mairie (un en juin et un le 8 juillet) afin de demander des renseignements, oralement, sur les objets de la modification en cours. Il a été renseigné en direct par les agents présents de la mairie. Aucune demande écrite n'a été notifiée dans les registres.

Un registre numérique sur le site de la communauté d'agglomération a également permis aux habitants qui le souhaitaient de se manifester. Cependant, aucune contribution n'a été recensé.



Registre numérique sur le site de la CAGG



Enfin une publication officielle a été faite dans le journal « la Dépêche » (cf. extrait ci-après).

LA DÉPÊCHE - Jeudi 29 mai 2025

ANNONCES



Rencontres - Voyance

CONTACTS

VOYANCE
06 01 41 08 43

MAITRE BAMBO
06 71 33 69 01

PROFESSOR BALLA
06 14 59 17 90

RENCONTRES UNION
09 70 80 80 81

RENCONTRES FEMMES
06 45 30 24 17

LADEPECHE
09 70 80 80 81

Légales

AVIS PUBLICS

AVIS ADMINISTRATIF

AVIS AU PUBLIC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET
Complément de l'engagement de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Puybegon

ENQUÊTE PUBLIQUE
CONCERTATION DE LA COMMUNE DE PUYBEGON

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET

Complément de l'engagement de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Puybegon

Par arrêté n°28_2025A en date du 14/04/2025, la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet a engagé la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Puybegon et a précisé les modalités de concertation.

Ces actes ont fait l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la communauté d'agglomération, conformément aux articles R 153-20 et R153-21 du Code de l'Urbanisme.

Un registre de la concertation, destiné aux observations de toute personne intéressée, est mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie Puybegon aux jours et heures d'ouverture habituels et à l'accueil de la communauté d'agglomération à Técou.

Source : La dépêche – jeudi 29 mai 2025

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 21/10/2025

ID : 081-200066124-20251013-197_2025-DE



Siège : 16 chemin de Niboul
31200 Toulouse

Agence Mayotte
C3 Girofliers 1 Tsoundzou 2
97600 Mamoudzou

toponymy.fr